



LE BILAN DE COMPETENCES



En tant que responsable d'association vous êtes soucieu.x.se de l'évolution professionnelle de vos travailleurs. Il est cependant parfois difficile de les conseiller, de les orienter.

Lorsque vos collaborateurs expriment leur impression « d'avoir fait le tour », leur souhait de s'investir, à nouveau, dans une formation, de relever de nouveaux défis professionnels, vous ne savez pas toujours comment répondre à cette demande ou à ce besoin.

Proposer un bilan de compétences pourrait, dès lors, être une réponse appropriée et efficiente.

Qu'appelle-t-on un bilan de compétences ?

« Il s'agit d'un dispositif d'**accompagnement individuel concernant le projet professionnel** et réalisé par des organismes extérieurs sélectionnés par les Fonds sociaux. Il concerne des travailleurs salariés ayant une expérience professionnelle consistante et souhaitant faire le point sur leur situation professionnelle (le cas échéant envisager une réorientation professionnelle). Il est également accessible aux travailleurs en arrêt de travail (maladie, ...). Les accompagnements peuvent être réalisés **durant ou hors temps de travail** (avec ou sans accord de l'employeur). »

Depuis 2010, plusieurs Fonds sociaux du secteur non marchand offrent aux travailleurs de leur secteur la possibilité de bénéficier gratuitement d'un bilan de compétences : Socioculturel et Sportif - Aide à domicile - Éducation et hébergement - Aide sociale et soins de santé - Milieux d'accueil d'enfants - Éducation et hébergement (fédéral et bicommunautaire) - Hôpitaux privés - Maisons de repos - Auxiliaire non marchand - Établissements et services de santé.

L'APEF invite tous les responsables d'organisation à une rencontre d'information le **12 juin prochain** sur ce dispositif, soit pour qu'ils viennent eux-mêmes y recevoir l'information, soit pour qu'ils y envoient des travailleurs concernés.

L'inscription à la rencontre peut se faire sur le site de l'APEF : <http://www.apefasbl.org/lapef/actions-et-projets/bc/bilan-de-competences-2018-2020-seances-d-informations>

Programme de la rencontre

- Présentation par l'APEF du dispositif d'accompagnement
- Résultats du projet « bilan de compétences »
- Témoignages de travailleurs, d'employeurs, d'organismes de bilan, de partenaires Sociaux
- Lunch offert

Mardi 12 juin de 10h à 13h au CPSE rue des Fortifications 25 – 04 343 00 54

Contact APEF

Square Saintette 13-15, B-1000 Bruxelles
Courriel : bilan@apef-febi.org
Tél. : 02 227 62 05
Responsable de projets : Françoise Willemot
Secrétariat : Hélène DOHET

Contact CPSE

Rue des Fortifications 25, B-4030 Grivegnée
Coordination des conventions : Alan KYNDT
Courriel : alan.kyndt@skynet.be
Mobile : 0476 25 85 48